

La base économique et les politiques publiques territoriales : cas de la ville d'Agadir.

The economic base and territorial public policies : case of Agadir city.

Nouasse Nesrine
Enseignante chercheure
Faculté d'Economie et de Gestion de Guelmim
Université Ibn Zohr
Laboratoire des Etudes et des Recherches Appliquées en Science Economique (LERASE)
Maroc
n.nouasse@gmail.com

Date de soumission : 26/02/2022

Date d'acceptation : 01/05/2022

Pour citer cet article :

NOUASSE. N. (2022), «la base économique et les politiques publiques territoriales : cas de la ville d'Agadir », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 3 : Numéro 5 » pp :93 - 113.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

De nos jours, la préoccupation à utiliser des modèles de développement local est devenue importante pour mener une politique publique territoriale. C'est un passage forcé pour détecter les caractéristiques et les besoins d'un territoire. En effet, la théorie de la base économique met en évidence l'existence de deux grandes modèles de développement local : un développement par la captation de revenu et un autre par les gains de productivité. Selon cette optique, les politiques publiques territoriales devraient être orientées vers l'un de ces deux types de développement local.

Notre ambition est alors de préciser le rôle de la base économique dans la détermination du modèle de développement local et dans la performance des politiques publiques territoriales, en posant les questions : quelles sont les considérations qui doivent orienter les élus locaux à choisir un modèle plutôt qu'un autre ? Ainsi, quel apport peut avoir l'étude de la base économique, pour le cas de la ville d'Agadir, dans l'efficacité des politiques publiques territoriales ? Aussi nous visons à travers cette recherche de montrer comment la théorie de la base économique peut expliquer les choix des stratégies adoptées par les acteurs locaux.

Mots clés : Politiques publiques ; la base économique ; territoire ; captation de revenu ; les gains de productivité.

Abstract

Nowadays, the preoccupation of using local development models has become important for conducting a territorial public policy. It is a forced passage to detect the characteristics and needs of a territory. Indeed, the theory of the economic base highlights the existence of two major models of local development: one development through income capture and another through productivity gains. According to this perspective, territorial public policies should be oriented towards one of these two types of local development.

Our ambition is therefore to specify the role of the economic base in determining the local development model and in territorial public policies performance, by asking the questions : what are the considerations that should guide local elected to choose a model rather another ? Thus, what contribution can the study of the economic base have, for the case of Agadir city, in the effectiveness of territorial public ? Also we aim through this research to show how the theory of the economic base can explain the choices of the strategies adopted by the local actors.

Keywords : Public policies ; the economic base ; territory ; revenue capture ; productivity gains.

Introduction

Interroger la notion de performance de l'action publique territoriale revient tout d'abord à lier les notions de performance et d'action publique. En ce sens, l'action publique est caractérisée par son objectif : la recherche de l'intérêt général. S'il est possible de dresser un lien ancien et puissant entre l'intérêt général sur le plan national et l'action publique, il est également possible, quoique de manière plus récente, avec l'essor de la décentralisation, de mettre en évidence un lien multi-scalaire entre des intérêts généraux locaux ou territoriaux et les actions publiques conduites sur les mêmes périmètres. Cette recherche de l'intérêt général passe aujourd'hui indubitablement par l'appropriation d'une logique de performance de l'action publique.

En fait, la territorialisation du concept d'intérêt général permet de définir une action publique territoriale qui doit répondre aux besoins et caractéristiques des territoires concernés : ce sont alors à la fois l'intérêt général et l'action publique qui sont territorialisés. De ce fait, la détermination des besoins et caractéristiques des territoires constituent une étape primordiale pour la définition de l'intérêt général local aussi que l'action publique appropriée. Ainsi, on peut s'interroger : comment peut-on déterminer les caractéristiques et les besoins des territoires ?

Sur le plan économique, un modèle d'analyse des caractéristiques et composantes de développement des territoires existe depuis longtemps, il s'agit du modèle de la base économique. Ce modèle met en évidence l'existence de deux grandes approches de développement local : un développement par la captation de revenu et un autre par les gains de productivité. Selon cette optique, l'action publique territoriale devrait être orientée vers l'un de ces deux types de développement local.

Problématique

Dans ce travail nous avons opté pour l'étude de la base économique de la ville d'Agadir afin de déterminer pour ce territoire, les besoins et les caractéristiques qui défient l'intérêt général local aussi que l'action publique territoriale appropriée. En fait, notre problématique est bien inspirée, en premier temps, d'une constatation de la réalité vécue par la ville en question et, en deuxième temps, de l'importance donnée à la théorie de la base économique en termes de travaux théoriques et empiriques faits dans le cadre de développement territorial. De ce fait, nous visons d'enrichir ces travaux, et ce, à travers l'examen de l'impact de certains déterminants des modèles de développement local sur l'amélioration de la performance de l'action publique territoriale, en posant la question : quelles sont les considérations qui doivent orienter les élus locaux à choisir un modèle plutôt qu'un autre ?

Ainsi, de cette problématique se définit les trois hypothèses suivantes :

- ❖ **H_1** : la base productive de la ville d'Agadir influencerait le choix des élus locaux pour les modèles de développement local.
- ❖ **H_2** : la base résidentielle de la ville d'Agadir jouerait un rôle important dans le choix de la politique territoriale.
- ❖ **H_3** : la base publique de la ville d'Agadir exercerait un effet positif sur l'action publique territoriale.

Méthodologie et démarche adoptées

Sur le plan méthodologique, nous avons opté pour la méthode hypothético-déductive. Cette dernière, représente l'expression courante du positivisme établi sur l'extériorité du chercheur vis-à-vis de l'objet observé. Notre rôle serait donc, de rendre compte de la réalité tout en adoptant une position d'objectivité et de neutralité par rapport à l'objet de recherche, ceci en utilisant des méthodes supposées nous permettre de le saisir et le décrire telle qu'elle existe. En effet, à partir d'élaborations théoriques et de données préliminairement recueillies, nous avons émis des hypothèses qui seront ultérieurement testées à l'épreuve des faits.

Parallèlement, cette analyse s'inscrit dans une recherche quantitative. Cette recherche vise à expliquer le phénomène étudiée par des données qui soient numérique et qu'il est possible d'analyser à partir des méthodes fondées sur des techniques statistiques.

Après avoir défini la méthodologie que nous allons adopter dans cette recherche, Il convient, maintenant, de préciser la source des données. Dans la phase de collecte des données, nous avons essayé de contacter les divers acteurs et administrations ayant une relation avec la base économique de la ville d'Agadir et sont censés avoir des informations pertinentes s'y rapportant. Il s'agit notamment des entreprises et administrations chargées de la gestion des différents secteurs économiques locaux de cette ville : la délégation des pêches maritime, l'office national de pêche, la délégation régionale du tourisme, l'association de l'industrie hôtelière, délégation de commerce et de l'industrie, le centre régional d'investissement Souss Massa, la délégation de l'artisanat, la chambre d'artisanat, la délégation de la caisse des retraites et le Haut-Commissariat au plan. Les données collectées concernent une période de dix-neuf ans allant de 2000 à 2018.

Pour vérifier le bienfondé de nos hypothèses, nous allons utiliser l'outil de l'analyse Statistique. De cet outil, nous cherchons à préciser le rôle de la base économique dans la détermination du modèle de développement local et dans l'amélioration de la performance de l'action publique territoriale pour le cas de la ville d'Agadir. Pour ce faire, nous allons tout d'abord, effectuer

une analyse basée sur les revenus des trois piliers de la base économique locale, à savoir : la base productive, la base résidentielle et la base publique. Ensuite, nous allons procéder à une étude des moyennes arithmétiques du poids des éléments liées à la base économique de ladite ville.

Par ailleurs, la réponse à l'ensemble des questions soulevées, nécessite à la fois, une étude théorique et une étude statistique. De ce fait, notre article est scindé en deux parties. La première partie élabore, alors, un cadre théorique de la problématique formulée. Ceci implique d'examiner, de décrire, puis de relier la base économique, les modèle de développement locale et l'action publique territoriale. La deuxième partie met les hypothèses posées à l'épreuve des faits.

1. La théorie de la base économique et l'action publique territoriale : revue de littérature

1.1. Le modèle de la base économique

Le développement d'un ensemble économique de grande dimension s'explique par des variables internes comme la population, l'accumulation du capital ou encore le progrès technique. Or, celui des petits ensembles dépend initialement des variables externes. C'est dans ce sens que la théorie de la base s'est développée. En effet, cette théorie donne une grande importance aux flux de revenus venant irriguer l'économie locale par le biais des exportations tout en attribuant l'origine de la croissance d'un territoire donné à ses exportations.

De fait, c'est la demande extérieure qui lance et accélère le développement des territoires. Dans le but d'illustrer cette remarque Aydalot suggère qu'« une région fermée, vivant en vase clos ne pourrait que reproduire à l'identique. Les productions locales diffusant des revenus qui se propagent de secteur en secteur, la production est une fonction de la demande. Les revenus qui déterminent la demande sont une fonction de la production : le modèle est fermé et stationnaire, le produit régional demeure constant. »¹. C'est ainsi qu'il faut un coup de pouce extérieur, afin d'accroître la demande et développer un territoire.

En fait, ce modèle d'analyse des composantes du développement local existe depuis longtemps. C'est en 1916 que l'économiste Sombart a fait allusion au concept de la base économique, un concept qui va être repris ensuite par d'autres économistes urbains comme Homer Hoyt² (Hoyt,

¹ P. Aydalot. (1985): Economie régionale et urbaine, Paris, Economica, p 120.

² H. Hoyt (1954) : development of economic base concept. Land Economics, vol.30,p.182-186

1939) et North³ (North, 1955). Cette théorie part de l'idée que tous les revenus et les emplois d'une région peuvent être décomposés en deux sous-ensembles :

- « La base exportatrice : ensemble des emplois affectés à l'exportation hors de la région, ou plus exactement dont la contrepartie monétaire vient de l'extérieur de la région.
- Le secteur domestique : ensemble des activités au service de la région, c'est-à-dire dont la contrepartie monétaire vient de la région. »⁴(Lipietz, 2001)

En effet, Lorsqu'on parle de la théorie de la base économique on définit des secteurs de base à l'économie locale : secteurs axés sur des activités productrices qui sont exportées et dont le territoire capte les revenus. La création de revenus basiques sur un territoire va stimuler la demande locale pour des biens et des services vendus localement. Ces secteurs locaux, comme par exemple les commerces et les services de proximité, dépendent du développement du revenu basique et du niveau de la demande locale. Ce sont les secteurs non basiques ou secteurs domestiques de l'économie locale.

Les premières utilisations du concept « base économique » revient aux mercantilistes. En fait, pendant la période où la pensée mercantiliste était dominante (1500-1776), les Etats-nations d'Europe ont réussi à consolider leur pouvoir, et ceci, en mettant l'accent sur l'offre afin d'accumuler les stocks en or. Ainsi, les marchandises ont été produites pour l'exportation et malgré les besoins d'une pauvre population les importations des matériaux bruts ont été interdites.

Le protectionnisme dicté par la pensée mercantiliste a été largement remis en cause par les physiocrates (dirigé par François Quesnay dans la seconde moitié du 18 siècle). Cette pensée a deux apports fondamentaux : d'un côté, elle opte pour une démarche économique de « laissez faire, laissez passer ». Et d'un autre côté, elle considère l'activité de l'agriculture comme seul facteur productif et que le sol donne toute sa valeur, alors que le commerce et les professions sont des activités stériles (non productives). Cette classification des activités productives et stériles est similaire à la classification des activités basiques et non basiques de la théorie de la base économique.

Toutefois, le concept de la base économique n'est traité d'une manière claire et directe qu'avec l'économiste allemand Werner Sombart (1916). En effet, cet économiste a fait la distinction entre ce qu'il a appelé les emplois principaux et les emplois secondaires tout en donnant lieu au

³ D, North (1956) : A reply (réponse à l'article de Tiebout, Exports and regional Economic growth), *Jornal of political economy*, n°54.

⁴ A, Lipietz. (2001) : *Aménagement du territoire et développement endogène*, Rapport au Conseil d'Analyse Économique, p 9.

développement des notions emplois basiques et emploi non basiques. Après, le concept de la base économique s'est propagé pour arriver finalement aux Etat-Unis et faire inspirer plusieurs économistes et géographes.

Cependant, il fallait attendre l'arrivée de Homer Hoyt en 1938 pour que cette notion soit complète. En fait, c'est cet économiste Américain qui a le mérite de faire la modélisation économique du concept. Il a résumé la relation entre les activités basiques et non basiques en des formules mathématique tout en précisant le ratio entre eux, aussi il a affirmé que ce ratio change d'une région à l'autre comme il peut changer du temps à l'autre dans la même région.

Au sens strict, le concept multiplicateur peut être défini comme « un opérateur qui permet de mesurer directement, sur le revenu et la production, les effets attendus d'une injection initiale de ressources dans l'économie, sans recourir à la matrice des coefficients techniques régionaux. ».⁵ (Garabé, 2008)

Ainsi M. Polèse affirme que dans le sens que « chaque nouveau dollar qui pénètre dans la région (et dont l'entrée suppose qu'il y existe une activité de base) y suscite d'autres activités, dans la mesure où il y est redépensé, cela nous conduit au concept du multiplicateur régional. ».⁶ (Polèse, 1994).

En fait, l'objectif ultime du modèle de la base économique est de calculer un multiplicateur basique qui sert à estimer l'effet d'une augmentation des activités basiques sur l'accroissement de l'activité total de la ville.

La structure du modèle de la base exportatrice suit les mêmes principes et conditions d'équilibre général des modèles macroéconomiques : revenu général est égale aux dépenses totales.

En effet, on a d'un côté les dépenses totales sont l'addition des dépenses domestiques et les exportations (flux entrants) :

Soit :

$$E = D + X \quad (1)$$

Et d'un autre côté le revenu total est la somme de la production domestique et les importations :

Soit :

$$y = D + M, \quad \text{ou } D = y - M \quad (2)$$

⁵ M, Garabé. (2008) : *La valeur d'activité totale d'une opération de développement local : les multiplicateurs territoriaux : théorie et application*. Centre d'Etudes de Projets Universitaire de Montpellier, p 3.

⁶ M. Polèse (1994) : Op.cit., p 130.

- **les hypothèses techniques sont :**

H_1 : Les importations sont une fonction linéaire de revenu

$$M = my \quad (3)$$

Avec ($m < 1$ la *proportion marginale à importer*)

H_2 : Les exportations sont une valeur exogène (hors région) à déterminer

$$X = X' \quad (4)$$

- **La condition d'équilibre**

Le revenu total égal aux dépenses totales : $y = E$ (5)

Ou bien encore, les importations égal aux exportations : $M = X$ (6)

- **La solution par substitution**

$$y = y - M + X \quad (\text{substitution de (1) et (2) dans (5)})$$

$$y = y - my + X' \quad (\text{substitution de (3) et (4)})$$

$$my = X'$$

$$y = \frac{1}{m} X'$$

On obtient le multiplicateur basique en dérivant la fonction de revenu par rapport aux exportations :

$$\frac{dy}{dX} = \frac{1}{m} = k$$

Avec k désigne le multiplicateur de la base économique exportatrice.

Il est à noter que dans la mesure où le ratio y/X demeure constant, on peut exprimer le niveau d'activité en unité monétaire comme on peut l'exprimer en emploi. Aussi différentes interventions vont dans le sens que des écarts importants peuvent apparaître entre multiplicateurs instantanés et multiplicateurs à long terme. L'une des raisons qui explique ces écarts entre valeurs instantanées et valeurs long terme, selon (Derycke, 1982) « est que la taille de la ville s'accroît, ce qui n'est pas sans effets sur la valeur du multiplicateur »⁷.

Il apparaît alors que le concept du multiplicateur basique est très important dans la mesure où il exprime la capacité d'un territoire de retenir les nouvelles unités monétaires venant irriguer l'économie locale.

En somme, la théorie de la base économique donne une grande importance aux flux de revenus venant irriguer l'économie locale par le biais des exportations tout en attribuant l'origine de la

⁷P-H, Derycke. (1982) : Economie et planification urbaine: théorie et modèles, Paris, Presses universitaires de France, p 119.

croissance d'une ville à ses exportations. En effet, cette théorie s'articule initialement autour de deux points : l'importance de l'argent qui entre dans le territoire grâce aux activités basiques d'exportation et les effets de propagation de cet argent dans ce territoire « impact multiplicateur ».

Toutefois, un territoire peut disposer d'une base productive exportatrice puissante et dynamique ainsi qu'un niveau de PIB très élevé sans pour autant que son revenu, sa population ou son emploi en soient entraînés. A ce niveau une question cruelle s'impose : est-ce qu'il est évident de résumer la base économique d'un territoire aux seules activités exportatrices ?

C'est ainsi que la théorie de la base économique a été revisitée tout en donnant une définition plus large à la base économique et aux activités basiques. Dans cette optique, L. Davezies⁸ affirme que la base économique locale est caractérisée par la diversification de ses activités économiques basiques. Dès lors, « une base économique locale peut être découpée en quatre bases. A savoir la base productive exportatrice privée, la base résidentielle, la base publique et la base sociale. »⁹(Keersmaecker, Et al., 2007)

Premièrement, la base productive exportatrice privée est constituée par les revenus dégagés par les activités exportatrices de biens et de services produits sur un territoire et du retour sur le territoire du chiffre d'affaire. Ces activités sont issues du travail dans le secteur industriel, commercial et agricole.

Deuxièmement, la base résidentielle : il s'agit ici des revenus liés à la mobilité résidentielle des travailleurs. Cette base est composée par les revenus des actifs résidant en un lieu mais qui travaillent ailleurs, ces résidents en un lieu qui consomment sur place des revenus qu'ils ont captés à l'extérieur. Il s'agit alors des revenus des migrants alternants, des dépenses engagées par les touristes et les habitants de secondes résidences lors de leur séjour en un lieu déterminé. Troisièmement, la base publique, elle incorpore les revenus importés sur le territoire grâce aux mécanismes de redistribution des revenus dans le secteur public sur le territoire national. D'une manière plus simple c'est la base composée des salaires du secteur public.

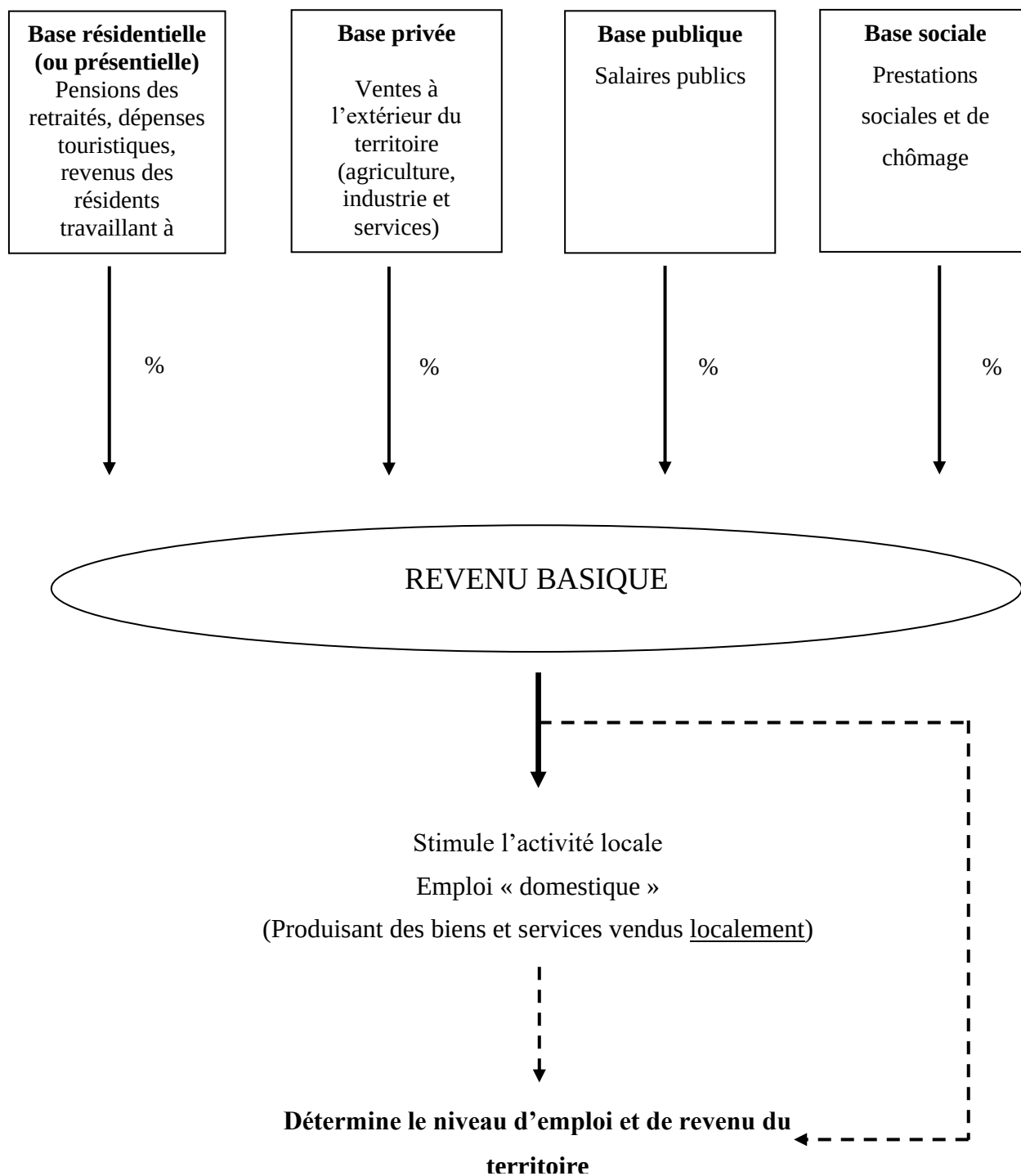
Et finalement la base sociale, elle inclut les revenus provenant de redistribution des allocations sociales sur le territoire national. C'est le cas par exemple des allocations de chômage, les allocations familiales, mutuelles et d'autres prestations sociales.

⁸ L, Davezies (2008): « *La république et ses territoires : la circulation invisible des richesses* ». La république des idées, Seuil.

⁹ M, de Keersmaecker . N, Bailly. Et al. (2007) : « Economie résidentielle et compétitivité des territoires », *Territoire wallon*, hors série, PP 21-34, p 24 .

Le schéma dans la page suivante illustre mieux la base économique locale et son fonctionnement :

Figure 1 : Schéma de fonctionnement d'une économie locale en se basant sur la théorie de la base



Source: M-L, Keersmaecker. (2007) : Op.cit., p 24.

En somme, l'usage de modèle de la base économique traditionnel connu un net déclin et le fait de cerner la croissance régionale au seul revenu des activités exportatrices est de plus en plus mis en question. De ce fait, la théorie de la base économique revisitée a engendrée une mutation dans l'explication de développement local tout en mettant l'accent sur deux grands volets de développement local : une croissance par la captation de revenu et une autre par les gains de productivité.

1.1.1 Croissance par les gains de productivité

La croissance par les gains de productivité montre l'importance de l'économie d'échelle et l'efficacité de la fonction de production comme facteurs explicatifs de développement local. Au sens strict, la présence d'économie d'échelle désigne que, plus on produit, moins les coûts unitaires de production sont importants. Quant à la fonction de production, « c'est la manière dont sont combinés les différents facteurs de production selon une technologie de production donnée. »¹⁰(J, Chung, et al., 1981).

En effet, lorsqu'on parle de la croissance par les gains de productivité, on définit le revenu réel de l'économie locale d'un côté par, le stock de capital et la technologie pondérés par des constantes qui vérifient la présence d'économie d'échelle et de l'autre côté par la main d'œuvre.

$$Ri = aiKi + biTi + citi$$

Où

Ri : Représente le revenu réel de l'économie locale

Ki : Désigne le stock de capital

Ti : La main-d'œuvre

ti : La technologie

ci, bi, ai : Constantes

En fait, la présence d'économie d'échelle s'explique par le fait que « le revenu de l'économie locale augmente plus vite que le taux de la croissance des stocks de capital et de la main-d'œuvre »¹¹ (J, Chung, et al., 1981). . Si l'on réfère au modèle ci-dessus, les constantes ci et bi servent à vérifier la présence d'économie d'échelle, ainsi on parle d'économie d'échelle si la somme des deux constantes est strictement supérieure à 1, et si elle est strictement inférieure à 1 on dit qu'il y a déséconomie d'échelle, au cas où cette somme égale à 1 l'économie d'échelle est dite constante.

¹⁰ J, Chung, D, Achour, et A, Lapointe. (1981) : Op.cit., P52.

¹¹ Ibid.

Selon cette optique, la croissance par les gains de productivité se base sur la nature de l'offre d'un territoire donné. Le rôle des entreprises est alors de produire des biens et des services compétitifs à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale afin de les exporter et faire rentrer des revenus dans le périmètre de ce territoire.

1.1.2 La croissance par la captation du revenu

La croissance par la captation de revenu est traduite par l'importance des revenus venant de l'extérieur autre que les revenus de la base productive exportatrice, à savoir ; les dépenses touristiques, les pensions des retraités, les revenus des résidents travaillant à l'extérieur et les salaires publique. Au autrement dits, ce sont les revenus de la base résidentielle, sociale et publique.

Dans cette vision, pour avoir une croissance par la captation des revenus ce territoire doit être compétitive par rapport aux autres territoires de la nation afin d'attirer la population et ses revenus mobile. En effet, ce type de croissance dépend de facteurs liés à la qualité de l'espace et la qualité de la vie qui offre à sa population.

1.2. La performance de l'action publique territoriale

Durant le 21^{ème} siècle, on assiste à une territorialisation de la notion d'intérêt général qui permet de définir l'action publique territoriale comme étant la manifestation de la recherche d'un intérêt local donné qui n'est pas forcément de périmètre Etatique.

Néanmoins les analyses restent en quelque sorte attachées à un cadre intellectuel dans lequel les processus de territorialisation de l'action publique dépendent toujours des liens singuliers qui relient l'intérêt général aux intérêts locaux à l'échelon national. Or, les contributions les plus récentes insistent unanimement sur la nécessité d'un renouveau des cadres d'analyse des politiques qui parvienne à prendre la mesure d'une action publique urbaine et régionale en voie d'émancipation politique »¹². Le recours aux collectivités pour la conduite de l'action publique et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux besoins et caractéristiques des territoires concernés. Ainsi, la notion d'intérêt public local s'inscrit dans l'évolution du droit de la décentralisation avec un contenu finaliste propre, recouvrant la satisfaction des besoins de la population locale.

De ce fait, la performance de l'action publique territoriale doit être envisagée comme étant la capacité de cette dernière à satisfaire l'intérêt général local, l'intérêt général sur un territoire donné. Cette approche permet de dégager trois éléments principaux constitutifs de cette

¹² A. FAURE, (2002) : « La question territoriale. Pouvoirs locaux, action publique et politique. » (Projet d'habilitation à diriger des recherches), CERAP – Institut d'études politiques de Grenoble, p.61.

performance : l'adéquation entre les politiques publiques menées et les besoins socio-économiques existants, l'efficacité de la gestion des politiques publiques territoriales, ainsi que le caractère public et compréhensible, par tous, des actions menées par les pouvoirs publics. Il s'agit de caractériser les démarches de performance de l'action publique territoriale selon trois objectifs ayant vocation à s'interconnecter : l'efficacité de l'action publique, son efficacité et sa transparence. S'il y a incontestablement des éléments de démarches de performance dans l'action publique territoriale, c'est à l'aune de ces critères et de leurs relations qu'il conviendra de les analyser.

Dans cette recherche, il s'agit de déterminer les critères qui peuvent être utilisés pour jauger de la performance de l'action publique territoriale, dans le cadre d'une approche centrée sur son efficacité. En effet, notre ambition est d'identifier les facteurs permettant l'adéquation entre les politiques publiques envisagées et les besoins socioéconomiques existants, et ceci, on se basant sur les explications fournies par la théorie de la base économique.

1.3. La contribution du modèle de la base économique dans la performance de l'action publique territoriale

L'introduction de l'étude de la base économique dans la performance de l'action publique est de grande importance ; dans le sens où il va nous aider à comprendre les considérations qui devraient orienter les choix des collectivités locales pour l'adoption d'une croissance par les gains de productivité ou d'une croissance par la capture de revenu.

1.4. Le rôle des élus locaux dans le choix du modèle de la croissance locale

La stratégie des élus locaux dépend de leurs objectifs. Ils peuvent ainsi chercher à accomplir deux objectifs : réaliser leur idéologie et gagner les élections. Pour ce faire, leurs plans d'action devraient bien évidemment contenir une vision de développement local qui répond aux besoins sociaux économiques des électeurs.

Sous l'hypothèse que l'origine des revenus des électeurs influence leurs choix politiques, autrement dit, les électeurs souhaitent que la politique menée par les élus locaux serve l'intérêt général local, il est logique donc que les élus locaux ont intérêt d'opter pour une politique de croissance locale par les gains de productivité si leurs électeurs tirent leurs revenus de la base productive, alors qu'ils devraient choisir une politique de croissance locale par la capture des revenus si les revenus de leurs électeurs dépendent de la base résidentielle, publique ou sociale.

1.5. Relation entre le modèle de la croissance locale, la nature de la base économique et les réformes institutionnelle élaborées

Les élus locaux d'un territoire donné où domine la base productive privée devraient donc soutenir les réformes institutionnelles qui encouragent les entreprises, améliorent leurs compétitivité, augmentent la productivité, favorisent la libéralisation des échanges et attirent les capitaux mobiles.

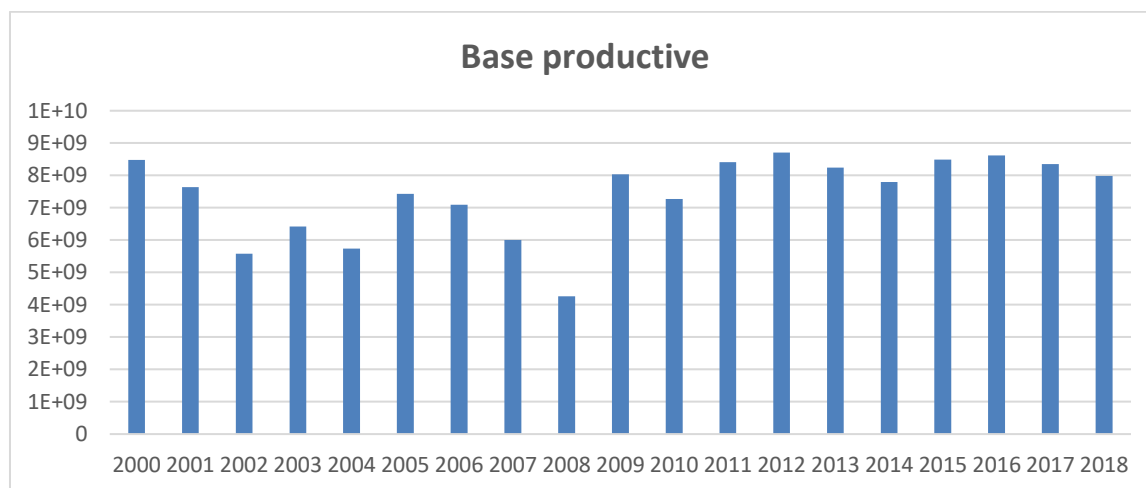
A l'inverse, dans un territoire où domine la base résidentielle, publique ou sociale les élus locaux devraient plutôt opter pour les réformes institutionnelles qui rendent leurs territoire plus attractif : favorable au tourisme et à l'accueil des migrants alternants et aux bénéficiaires des pensions de retraite et qui mobilisent l'emploi public.

2. Le modèle de base économique et la performance de l'action publique territoriale : cas de la ville d'Agadir

L'objectif de cette étude est donc, préciser le rôle de la base économique dans la détermination du modèle de développement local et dans l'amélioration de la performance de l'action publique territoriale pour le cas de la ville d'Agadir. Pour ce faire, nous avons effectué une analyse basée sur les revenus des trois piliers de la base économique locale, à savoir :

- La base productive exportatrice privée qui incorpore les revenus de la production industrielle exportée hors du territoire considéré.
- La base résidentielle qui renferme les dépenses des touristes, les pensions des retraités habitant ce territoire.
- La base publique incluant les traitements des fonctionnaires.

Graphique n°1 : évolution des revenus liés à la base productive exportatrice privée de la ville d'Agadir pour la période 2000-2018, en DH (valeur en exponentielle).

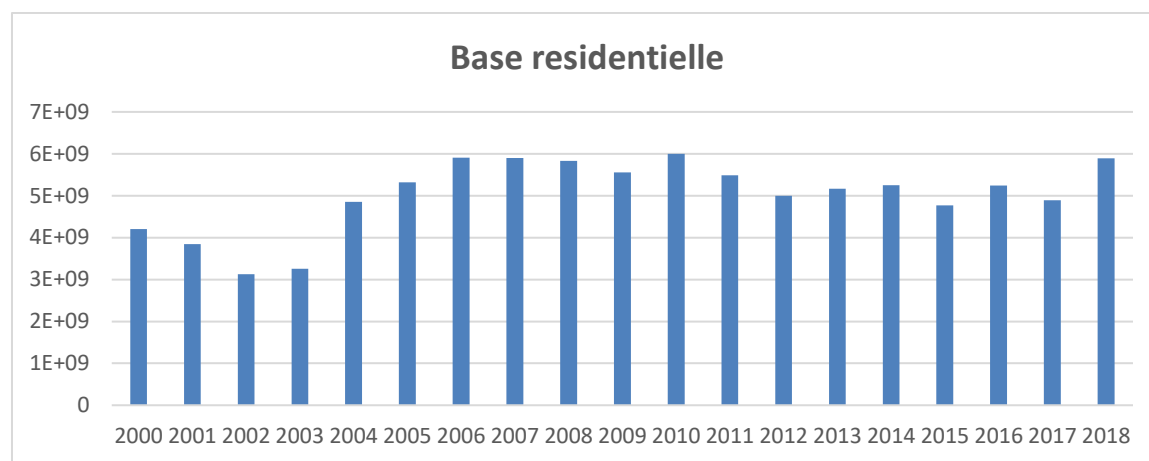


Source : calculs de l'auteur.

Cette base est mesurée à partir de la production des secteurs d'activités motrices orientées vers l'exportation et la satisfaction d'une demande extérieure à la ville. Pour faire la ventilation entre le secteur basique (exportateur) et non basique, nous avons fait recours à des hypothèses fondées sur nos interviews avec les responsables des différents domaines et secteurs d'activité économique locale.

Durant la période étudiée, les revenus liés à la base productive exportatrice de la ville d'Agadir évolue en dents de scie. Néanmoins, ces revenus ont une tendance générale croissante (de 8482718635 DH en 2000 à 7987678824 DH en 2018).

Graphique n°2 : évolution des revenus liés à la base résidentielle de la ville d'Agadir pour la période 2000-2018, en DH (valeur en exponentielle).

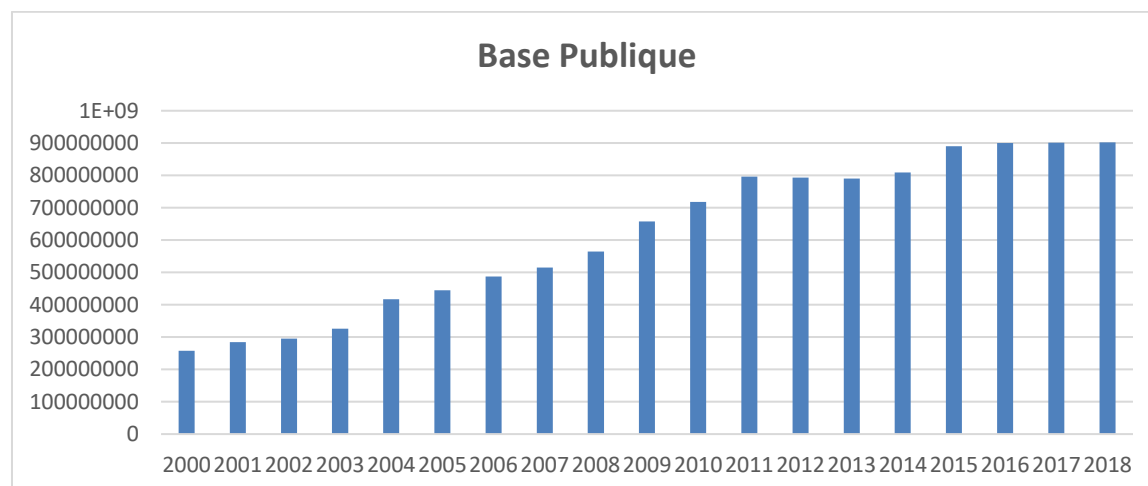


Source : calculs de l'auteur.

Cette base rassemble les autres modalités de captation de revenus provenant de l'extérieur de la ville d'Agadir. Dit autrement, ce sont les revenus captés de l'extérieur du territoire considéré et qui ne sont pas natifs d'une activité productive locale.

A la lecture du graphique en haut, nous remarquons que les revenus liés à la base résidentielle de la ville d'Agadir, ont une tendance croissante pendant la période ayant de 2000 à 2018. Il est passé de 4201388040 à 5895469218 DH.

Graphique n°3 : évolution des revenus liés à la base publique de la ville d'Agadir pour la période 2000-2018, en DH.



Source : calculs de l'auteur.

Cette base représente une autre modalité de captation des revenus, indépendamment de l'existence ou non d'une activité productrice locale. La captation des revenus se fait dans ce cas grâce à la redistribution nationale du budget de l'Etat, et ceci, à travers la rémunération des fonctionnaires de la ville d'Agadir.

Pendant la période d'étude, le montant du traitement annuel des fonctionnaires de la ville d'Agadir a évolué selon une tendance linéaire. Il est passé de 257150000 DH en début de période, à 902345289 DH en fin de période (Graphique n° 3).

En somme, la période (2000-2018) a vu se renforcer les trois piliers de la base économique locale. Comment déterminer alors la base dominante ?

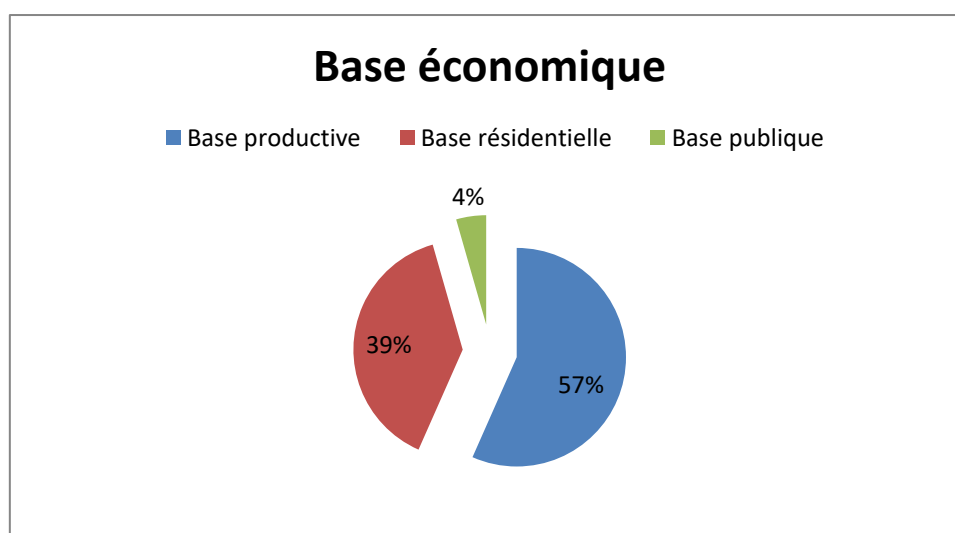
Le tableau suivant présente la moyenne arithmétique du poids des éléments liés à la base économique de la ville d'Agadir durant la période (2000-2018).

**Tableau n°1 : Les trois grands éléments de la base économique de la ville d'Agadir ;
Moyennes arithmétique de leurs poids durant la période 2000-2018.**

		Moyenne Arithmétiques (en dh)	Pourcentage
Base productive	Revenus des activités locales exportatrices.	7396882033	57%
Base résidentielle	Dépenses touristiques et retraites.	5026874757	39%
Base publique	Traitement des fonctionnaires.	618399654,4	4%
Total base économique		13042156444	100%

Source : calculs de l'auteur.

Graphique n°4 : le poids des trois piliers de la base économique de la ville d'Agadir durant la période (2000-2018).



Source : élaboration de l'auteur.

Les résultats obtenus montrent que la base productive exportatrice représente plus que la moitié de la base économique de la ville d'Agadir, soit 57% des revenus cette base. Quant à la base résidentielle, elle occupe le deuxième rang par 39 % de l'ensemble des revenus de la base économique locale. Enfin, pour la base publique, elle ne représente que 4% des revenus liés à la base économique locale. Il s'agit donc d'un territoire où domine la base productive

exportatrice. De ce fait, les élus locaux de la ville d'Agadir devraient opter pour une politique de croissance locale par les gains de productivité afin de réaliser l'intérêt général local et assurer une performance d'action publique territoriale. Ainsi, les élus locaux de ladite ville devraient soutenir, en premier lieu, les réformes institutionnelles qui encouragent les entreprises, améliorent leurs compétitivité, augmentent la productivité, favorisent la libéralisation des échanges et attirent les capitaux mobiles.

Ces résultats nous conduisent donc à :

- ❖ **Confirmer l'hypothèse H_1** : la base productive de la ville d'Agadir influencerait le choix des élus locaux pour les modèles de développement local.
- ❖ **Infirmier l'hypothèse H_2** : la base résidentielle de la ville d'Agadir jouerait un rôle important dans le choix de la politique territoriale.
- ❖ **Infirmier l'hypothèse H_3** : la base publique de la ville d'Agadir exercerait un effet positif sur l'action publique territoriale.

Conclusion

L'objectif de cette recherche est de déterminer les critères qui peuvent être utilisés pour jauger de la performance de l'action publique territoriale, dans le cadre d'une approche centrée sur son efficacité. Autrement dit, nous avons essayé de détecter le rôle des modèles de développement local dans la détermination des politiques publiques territoriales. Pour ce faire nous avons identifié les facteurs permettant l'adéquation entre les politiques publiques envisagées et les besoins socioéconomiques locaux existants, et ceci, on se basant sur les explications fournis par la théorie de la base économique.

En fait, la structure de la base économique de la ville d'Agadir se compose de trois piliers essentiels ; à savoir, la base productive privée, la base résidentielle et la base publique. Pour préciser le rôle de la base économique dans la détermination du modèle de développement local et dans l'amélioration des politiques publiques territoriales, nous avons effectué une étude basée sur les revenus des trois piliers de la base économique de la ville d'Agadir.

L'étude des différentes composantes de ladite base, fait ressortir les signes de dominance d'une base productive. Cette dernière représente l'origine de la majorité des revenus des électeurs et influence ainsi leurs choix politique. Autrement dit, puisque, les électeurs souhaitent que la politique menée par les élus locaux servirait l'intérêt générale locale, il est logique donc que les élus locaux de la ville d'Agadir ont intérêt d'opter pour une politique de croissance locale par les gains de productivité. De ce fait, l'action publique territoriale devraient donc soutenir les réformes institutionnelles qui encouragent les entreprises, améliorent leurs compétitivité,

augmentent la productivité, favorisent la libéralisation des échanges et attirent les capitaux mobiles.

Ainsi, on peut dire que l'introduction de l'étude de la base économique dans la détermination des politiques publiques territoriale est de grande importance ; dans le sens où il va nous aider à comprendre les considérations qui devraient orienter les choix des collectivités locales pour l'adoption d'une croissance par les gains de productivité ou d'une croissance par la capture de revenu. Ainsi cette recherche montre comment les élus locaux peuvent bénéficier des explications offertes par la théorie de la base économique afin de déterminer le modèle de développement locale adéquat à adopté. Comme elle montre qu'il existe une relation étroite entre la nature de la base économique d'un territoire, la politique de développement choisie et les reformes institutionnelle élaborées.

En testant la totalité de nos hypothèses, nous pouvons dire que les résultats majeurs de notre travail de recherche sont bien exposés. Il importe, cependant, de signaler que toute recherche, aussi complète soit-elle, peut avoir des limites. Ainsi cette conclusion a pour objectif de présenter les limites et d'identifier les perspectives possibles de notre travail, afin de proposer des pistes pour des travaux de recherche ultérieures.

En fait, les résultats de notre analyse de la base économiques de la ville étudiée dépendent de la méthodologie qui a été adopté pour cerner les activités basiques; la mesure des secteurs de base peut être plus ou moins raffinée selon les outils et les données dont dispose le chercheur. En effet, le manque d'une comptabilité détaillée pour les échanges inter-villes (c'est précisément, le reflet de l'absence de frontières économiques) constituait notre obstacle majeur. Néanmoins, nous avons recourir à des interviews auprès des responsables des secteurs productifs de la ville concernée pour estimer ses exportations.

Toutefois, les résultats de cette recherche, aussi discutables qu'ils puissent être, représentent des indicateurs de référence pour la détermination des politiques territoriales.

Par ailleurs, comme piste de recherche future qui peut améliorer et enrichir notre travail, nous suggérons d'élargir le champ d'étude aux d'autres facteurs permettant l'adéquation entre les politiques publiques envisagées et les besoins socioéconomiques locaux existants. Certes les activités de la base productive de la ville d'Agadir représente l'origine de la majorité des revenus des électeurs et influence ainsi leurs choix politique, mais il faut approfondir l'analyse pour comprendre les facteurs qui sont à l'origine de la base productive. En effet, certaines activités de soutien notamment ; les hôpitaux, les universités et les écoles sont à la base de la base productive, dans la mesure où la productivité de la population active locale dépend de la

santé et du niveau d'instruction de cette population. De ce fait, tout investissement en capitale humain, soit sous forme de dépenses en éducation, la formation ou bien les soins de santé, mènent à une augmentation de la productivité du travail. Ainsi la relation entre la nature de la base économique d'un territoire, la politique de développement choisie, le stock local de connaissance et le capital humain est une perspective très prometteuse.

BIBLIOGRAPHIE

- Aydalot, P. (1985), Economie régionale et urbaine, Paris, Economica.
- Catin, M. (1993). Performance à l'exportation, structure de production et niveau de développement des régions. *Revue Région & Développement*, N4, 633-647.
- Chaffar, A. Nassori, D. (2016). La croissance urbaine Marocaine : convergence VS concentration. *Presses de Sciences Po (P. F. N. S. P)*, Vol. 67, 207- 226.
- Chung, J. Achour, D. Lapointe, A. (1981), Economie urbaine, Gaétan Morin éditeur.
- Davezies, L. (2008), La république et ses territoires : la circulation invisible des richesses, La république des idées, Seuil.
- Davezies, L. (2004). Temps pour la production et temps pour la consommation : les nouveaux aménageurs du territoire. *Futuribles*, 295p.
- Derycke, P-H . (1979), Economie et planification urbaines : théories et modèles, Paris Presses universitaires de France,
- Derycke, P-H . (1982), Economie et planification urbaines : théories et modèles, Paris, Presses universitaires de France.
- Faure, A. (2002). La question territoriale. Pouvoirs locaux, action publique et politique. (Projet d'habilitation à diriger des recherches), CERAP – Institut d'études politiques de Grenoble, p.61.
- Fujita, M. Thisse, J-F. (2003), Economie des villes et de la localisation, Bruxelles, De Boeck.
- Garrabé, M. (2008). La valeur d'activité totale d'une opération de développement local : les multiplicateurs territoriaux : théorie et application. Centre d'Etudes de Projets Universitaires de Montpellier, p 3.
- Hoyt, H. (1939), The pattern of movement of residential neighbourhood, Washington, Federal Housing Administration.
- Lipietz, A. (2001). Aménagement du territoire et développement endogène. Rapport au Conseil d'Analyse Économique, p 9.

- North, D. (1956). A reply (réponse à l'article de Tiebout, Exports and regional Economic growth). *Jornal of political economy*, n°54.
- Polèse, M. (1994), Economie urbaine et régionale : logique spatiale des mutations économique, Paris, Economica.